

La Gazette de SAINT-SAUVEUR

N°2 - Décembre 2020



Edito du MAIRE

La crise sanitaire que le monde traverse, est difficile à vivre notamment pour celles et ceux touchés par la maladie, la solitude, ou d'autres maux...

Elle impose à chacun des restrictions compréhensibles de toute nature dans notre quotidien et touche aussi nos associations et nos commerces.

Nos services municipaux ont également dû s'adapter pour assurer pleinement leurs missions de service public. De son côté, le centre communal d'action sociale répond aussi avec la même énergie aux sollicitations de ceux dont la vie est moins facile.

Cette crise nous a contraints à commémorer l'Armistice de 1918 et le 100^{ème} anniversaire de l'installation de la tombe du soldat inconnu sous les voûtes de l'Arc de triomphe sans la participation des enfants et de la population. Notre devoir de mémoire et notre recueillement ne doivent pas en être affectés. Et nous n'oublions pas les sacrifices des soldats pour un monde de paix et les souffrances des civils.

Dans ce contexte un peu morose, l'espoir perdure ! Dans notre village, le dispositif « Territoire zéro chômeur de longue durée » s'installe dans les locaux inoccupés jouxtant les ateliers municipaux, dont la remise en état a démarré avec des personnes démunies d'emploi depuis trop longtemps et dont, pourtant, l'ardeur à la tâche est bien réelle !

La fin de cette année 2020, éprouvante à bien des égards, approche...

Avec le Conseil municipal, je vous souhaite du fond du cœur de joyeuses fêtes de fin d'année remplies de petits et grands bonheurs.

Claude Lebon

Directeur de publication : Claude LEBON
Comité de rédaction : L. BERTRAND, V. BROHON, P. COLLAS,
C. GERBAULT, Y. LE PAPE, E. MONTREUIL
Impression : COPITEC 03 44 91 54 95

AGENDA

La tenue effective des événements suivants est à confirmer en fonction des futures contraintes sanitaires :

- 3 janvier : cyclocross.

Et quelques dates à retenir :

- 8 décembre : dernier ramassage des déchets verts de l'année ;
- 5 et 12 janvier : collecte des sapins de Noël.

Un marché de Noël à Saint-Sauveur en ~~2020~~ 2021 !

Vos élus et commerçants étaient mobilisés pour vous offrir cette année un marché de Noël avec vente de produits locaux, activités pour les enfants, buvette et autres surprises... Si le contexte sanitaire actuel empêche finalement sa tenue en 2020, ça n'est que partie remise et rendez-vous est donné dans à peu près 1 an !



Sommaire

Edito du maire / Agenda / Un Marché de Noël à Saint-Sauveur

1

Rentrée des écoles / Centre de loisirs

2

La fanfare de Saint-Sauveur / Vous avez dit Gazette ? / Escrime / Champions

3

Nouveaux habitants / Nouvelle élue au conseil municipal / Etat Civil / Décès de Brigitte Durand / Expressions des listes

4

Fibre optique / En bref...mais intéressant / Divagation d'animaux / TZCLD /

5

La vie au village

6



Retrouvez cette gazette ainsi que de nombreuses actualités sur le site web de Saint-Sauveur :

<https://saint-sauveur60.fr>

Horaires et permanences

■ Mairie

Tel : 03 44 38 70 70

Lundi, mardi, jeudi,
vendredi, samedi :
de 9h à 12h

Mercredi : de 9h à 12h et
de 13h30 à 17h30

■ Médiathèque

Tel. : 03 44 86 14 90

Lundi de 16h à 18h

Mercredi de 16h à 18h

Jeudi de 16h à 18h

Samedi de 10h à 12h

■ Député

L'attachée parlementaire
de Pierre Vatin reçoit en
mairie, sans rendez-vous,
le 1^{er} mardi du mois

■ Conseillers départementaux

Jean Desessart :

sur rendez-vous au

06 13 62 12 75

jean.desessart@gmail.com

Sandrine De Figueiredo :

sur rendez-vous au

06 19 31 79 11

■ CCAS

Permanence en mairie un
samedi sur deux de 10h à
12h (les semaines paires)

et sur rendez-vous au

03 44 38 70 70

■ Assistante sociale

Sur rendez-vous au :

03 44 10 43 30

■ Médecin de garde

En cas d'urgence de nuit
et les week-ends, appelez
le 15 qui fera la régula-
tion de votre appel.

■ Pharmacie de garde

Affiché à l'officine de Saint-
Sauveur.

Ou en appelant le numéro
de Réso Gardes : 3237.

■ Urbanisme

Permanence en mairie
les mardi et jeudi de 9h
à 11h et possibilité
de rendez-vous au
03 44 38 70 70

ÉCOLES : DU CHANGEMENT POUR CETTE RENTRÉE 2020-2021

La fin de l'année scolaire 2019-2020 a été marquée par le départ de madame Carole DELAYEN après 11 ans d'investissement, d'apprentissage et de bonne humeur auprès de nombreux enfants passés par l'école élémentaire. Nous tenons à la remercier pour son implication. Elle est remplacée par madame Tania DECONINCK à qui nous souhaitons la bienvenue au sein de notre commune.



Pendant les vacances d'été, de nombreux travaux ont été réalisés dans les deux écoles : peinture de 2 classes (plus une troisième durant les vacances de la Toussaint) et installation de nouveau mobilier dans 2 autres classes d'élémentaire et de maternelle notamment afin d'accueillir les CP dans les deux écoles...

En effet, outre le contexte sanitaire qui a largement changé les habitudes, la rentrée de cette année a également été marquée par

une réorganisation de l'accueil des CP. L'effectif des élèves en maternelle étant en baisse, l'école était menacée par une fermeture de classe. A contrario, l'effectif en élémentaire était lui en hausse, sans qu'une ouverture de classe ne fut envisagée par l'Éducation nationale. C'est pour cela que l'inspection académique, ainsi que les équipes enseignantes, ont pris la décision d'accueillir une majorité de CP à l'école maternelle, dont l'enseignement est géré dans une classe à double niveau (avec des grandes sections) par madame Mathilde SCHNEIDER. Cette réorganisation a permis de sauver une classe en maternelle et d'alléger les effectifs à l'école élémentaire, permettant un meilleur apprentissage pour tous.

LE CENTRE DE LOISIRS : UN MOIS DE JUILLET BIEN REMPLI !

Une trentaine d'enfants, de 5 à 14 ans, a pu être accueillie du 6 juillet au 31 juillet, soit pendant quatre semaines, malgré une mise en place difficile due aux protocoles sanitaires à respecter.

Cela a représenté une moyenne de 24 enfants par semaine. Quelques-uns, de 12 à 14 ans, ont pu intégrer exceptionnellement le centre cette année, en raison de places disponibles.

Tout s'est déroulé dans de bonnes conditions et les animatrices et les enfants ont pu partager d'agréables moments : sorties parcs d'attraction, cinéma, ferme, grands jeux... Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures !



Pour 2021, nous étudions la possibilité d'étendre le centre aux enfants à partir de 4 ans et aux adolescents de 12 à 14 ans avec des activités plus adaptées. Si vous êtes susceptibles de vouloir profiter de cette extension, faites-le nous savoir dès à présent par le questionnaire en ligne ou directement en mairie. Plus nombreux seront les retours positifs avant la fin de l'année et plus grandes seront les chances que ce nouveau type d'accueil devienne réalité.



LA FANFARE DE SAINT-SAUVEUR



Oui, Saint-Sauveur a jadis eu sa fanfare ! Celle-ci aurait été créée en 1864 et a participé, au cours de son existence, à de nombreuses manifestations sur notre commune mais aussi un peu partout dans le département : l'inauguration du monument aux morts de Verberie en juin 1921, bouquets provinciaux de Béthisy-Saint-Martin en 1924 et de Compiègne en 1951. Après la dissolution de la fanfare, ses membres ont continué à jouer mais au sein des fanfares des communes avoisinantes. L'étendard de la fanfare visible sur la photo ci-contre, encore intact, sera prochainement exposé dans le hall d'accueil de la mairie.

A présent, notre commune fait appel à l'harmonie de Béthisy-Saint-Pierre pour les manifestations patriotiques et communales, dont certains musiciens sont saint-salvatoriens.

VOUS AVEZ DIT GAZETTE ?



Suite aux dernières fouilles archéologiques, les premières traces de communication municipale "moderne" devraient remonter aux débuts des années 1980. Cette communication s'est appelée "bulletin municipal" ou simplement "Saint-Sauveur", puis à partir de 2014, "Gazette"...

Inaugurée lors de l'édition précédente, la nouvelle mouture que vous avez devant les yeux

n'est donc que la descendante d'une ancienne lignée. Et comme tous les jeunes, elle traîne sur internet !

Sont ainsi à retrouver sur le site web de Saint-Sauveur :

- le PDF de la dernière gazette (et tous les nouveaux numéros seront ainsi accessibles) ;
- quelques couvertures des publications municipales à travers les époques.



L'ESCRIME À NOTRE PORTE...

Samedi 26 septembre dernier, s'est déroulée à la salle des fêtes une démonstration d'escrime à laquelle une quarantaine d'habitants a pu assister.

Cet événement a non seulement été l'occasion de faire découvrir ce sport au plus grand nombre, dans un esprit de convivialité, mais il a surtout amorcé la mise en place de cours d'escrime à Saint-Sauveur.

Alors que ce sport est accessible à partir de 4 ans, à ce jour, six adultes et deux enfants de Saint-Sauveur sont déjà partants pour le pratiquer dans notre commune. Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, le démarrage de cette activité est maintenant envisagé pour la rentrée 2021. Toute personne intéressée peut d'ores et déjà se manifester auprès de la mairie.

N'hésitez pas à en parler autour de vous afin que ce projet devienne réalité !



DEUX CHAMPIONS À SAINT-SAUVEUR !



Deux jeunes Saint-Salvatoriens passionnés de sport, Faustine et Aubin VILLARTHIERY viennent chacun de remporter un titre de champion de France.

Âgée de 12 ans, Faustine s'est illustrée en VTT cross-country, une épreuve de course intense qui nécessite de la rapidité et de l'efficacité.

Son frère Aubin, 14 ans, s'est associé à Hugo TORNIER pour se voir décerner le titre de champions de France des Raids multisports jeunes, une combinaison de plusieurs sports de nature réalisés en équipe : 3 km de course d'orientation, 16,4 km de VTT, 3 km de suivi d'itinéraire, 2,5 km de canoë-kayak, 6 km de course d'orientation et 10 km de suivi d'itinéraire pour finir...

Félicitations à eux !

Et pour mieux faire connaissance avec ces jeunes champions, une interview (exclusive !) est disponible sur le site web de Saint-Sauveur : <https://saint-sauveur60.fr/actualites/2020-11-19/deux-champions-%C3%A0-saint-sauveur>



BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS !



Une rencontre des nouveaux habitants de Saint-Sauveur devait avoir lieu samedi 7 novembre 2020 en mairie mais le contexte sanitaire en a décidé autrement... Ce n'est que partie remise !

L'idée est de faire connaître notre village, les activités qui y sont proposées, ses élus et aussi ses commerçants.

Dès lors qu'une nouvelle date pourra être fixée, nous ne manquerons pas de vous tenir informés. Il est d'ores et déjà possible de s'inscrire auprès de la mairie.

UNE NOUVELLE ÉLUE AU SEIN DU CONSEIL

Suite au départ d'Amélie HAUSSY, Mireille ABOT rejoint le conseil municipal. Elle participera à la commission Enfance et jeunesse tout en restant au CCAS (mais dorénavant du côté des élus).

Merci à Amélie, qui a notamment participé à l'élaboration de cette nouvelle forme de Gazette, et bienvenue à Mireille au sein de l'équipe municipale !



ETAT CIVIL



Il est arrivé*

13/08/2020 Hugo FLEURY

* Figurent ici uniquement les noms des enfants dont les parents ont autorisé la publication dans la presse.



Ils nous ont quitté

27/06/2020 Steven GRATPANCHE

05/07/2020 Jacques CAILLIOT

11/07/2020 Josiane GRIGNON épouse DEBRAY

14/07/2020 Josefa MATEOS GATA épouse ESTEBAN

19/07/2020 Eliane ROBARD épouse COMBE

07/09/2020 Pierre GOURDAIN

04/10/2020 Andrée LECORNET épouse DI TOMASO

21/10/2020 Brigitte DECLEIN épouse DURAND

09/11/2020 Roland DEMANET

13/11/2020 René ATTARD



Ils se sont mariés

18/07/2020 David NOMAND et Marie-Angélique LANDOUR

29/08/2020 Guillaume PIHEN et Elodie GALLET

BRIGITTE DURAND NOUS A QUITTÉS

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Brigitte Durand en octobre dernier.

Elle a toujours été très présente avec les bénévoles de la bibliothèque. C'était une personne très attentive aux autres, disponible, toujours souriante et de très bon conseil. Elle échangeait très volontiers sur ses découvertes littéraires et donnait envie aux autres de se plonger dans de nouvelles lectures.

Nos pensées vont à son mari, ses enfants, et sa famille.



EXPRESSIONS DES LISTES DANS LA GAZETTE

LISTE UN PROJET, UNE VOLONTÉ, UNE ÉQUIPE POUR SAINT-SAUVEUR

Nous voilà bientôt à la fin de l'année, moment propice pour un premier point d'étape concernant ce mandat. Les contraintes imposées par l'épidémie de Covid-19 n'ont pas entamé l'enthousiasme et la volonté d'avancer des élus de la majorité municipale, bien au contraire. De nombreux projets ont été initiés ; plusieurs sont en passe d'être concrétisés : le parcours de santé, la peinture dans les écoles, le changement de mobilier, une vitrine internet pour nos commerçants, artisans et entrepreneurs, l'embellissement de la commune en commençant par les nouvelles décorations de Noël...

Bien sûr, nous sommes déçus de ne pas avoir pu ni recevoir les nouveaux concitoyens de notre village, ni organiser des moments d'échange avec les habitants. Mais ce n'est que partie remise.

Pour finir, nous vous souhaitons sincèrement de passer d'agréables fêtes de fin d'année !

Bien à vous,

Pascal Descorsiers, Emilie Montreuil et Yannick Le Pape

LISTE UN NOUVEL ÉLAN POUR SAINT-SAUVEUR

Chers Saints-Salvatoriennes et Saints-Salvatoriens, Nous réaffirmons l'engagement que nous avons pris envers vous et restons à votre écoute.

Pour l'heure, nous souhaitons vous informer que nous soumettons, à Monsieur le Maire, de verser tout ou partie des budgets non dépensés (manifestations communales annulées) au fonds de solidarité afin de venir en aide aux entreprises de notre commune se trouvant en difficulté du fait de la crise sanitaire. En effet, le décret n° 2020-757 du 20 juin 2020, portant sur le fonds de solidarité, garantit un retour vers l'économie communale, intercommunale ou départementale tout en ouvrant le bénéfice de ce fonds à davantage d'entreprises.

A quelques semaines des fêtes de fin d'année, nous profitons également de cette occasion, pour vous souhaiter nos meilleurs vœux. Prenez soin de vous et de vos proches.

Etienne DUVAL et son équipe

FIBRE OPTIQUE : DISPONIBILITÉ DÉBUT 2021

Après bien des péripéties, la fibre optique sera une réalité en début d'année 2021 pour Saint-Sauveur. Il aura fallu toute l'énergie des élus communaux et communautaires afin de débloquent ce dossier qui ne trouvait pas sa solution entre tous les acteurs extérieurs, chacun campant sur ses positions.

Si la fibre était déjà installée dans les rues de Saint-Sauveur, le raccordement avec le NRO (nœud de raccordement optique) n'était, lui, pas encore réalisé. Les travaux pour effectuer ce raccordement, pris en charge par SFR-FTTH, ont démarré début novembre et se sont terminés les 20 et 23 novembre (dates de validation de chacune des 2 "armoires"). A donc commencé la période **obligatoire** dite « J3M », c'est-à-dire les 3 mois suivant la fin des travaux, délai d'attente imposé aux fournisseurs d'accès à internet avant le lancement de leurs propositions commerciales aux abonnés.

Ce sont donc les 20 et 23 février 2021 que les premiers habitants de Saint-Sauveur pourront souscrire à une de ces offres et faire raccorder leur habitation.



EN BREF... MAIS INTÉRESSANT !

Vente de composteurs : lancée en octobre après le succès de l'édition de début d'année, une opération de vente de composteurs à prix préférentiel est proposée par l'ARC. Et il en reste encore ! Une bonne manière de diminuer ses déchets tout en les revalorisant très localement.



Appel à la vigilance pour la vidange de fosses septiques : des vidangeurs non agréés faisant du porte à porte ont été signalés sur le territoire de l'ARC. Cette pratique est illégale (l'agrément est obligatoire) et pose question sur le devenir des boues récupérées.

Thermographie des façades : une nouvelle campagne de thermographie des façades a été lancée par Habitat rénové. Une dizaine de foyers de Saint-Sauveur sera parmi les 220 bénéficiaires de cette édition dans le territoire de l'ARC.

Remerciements aux couturières du village : 2 couturières du village ayant répondu à l'appel de l'ARC pour la confection de masques pendant le premier confinement ont été remerciées par l'ARC et la commune par quelques petits cadeaux. Merci à elles et à toutes celles et ceux qui ont également participé et qui participent encore solidairement à l'effort de gestion de la crise sanitaire.

DIVAGATION DES ANIMAUX

Des animaux, des chiens principalement, sont régulièrement trouvés divaguant sur le territoire communal. Afin de prévenir tout danger pour la population, la commune s'est équipée pour recueillir ces animaux errants, en attendant qu'ils soient récupérés par leurs maîtres.

Cela ne saurait dispenser les propriétaires de ces animaux de prendre les dispositions nécessaires pour empêcher ces divagations.

En outre, il faut savoir que des frais journaliers de garde s'élevant à 10 euros par jour et par animal seront facturés.

AVANCÉES DE TZCLD

Le projet *Territoire Zéro Chômeur Longue Durée* (TZCLD) a pour objectif d'aider des chômeurs de longue durée à trouver ou à créer un emploi en fonction de besoins identifiés non couverts. Une extension du dispositif créé en 2016 et initialement expérimenté sur 10 territoires a été adoptée récemment par l'Assemblée Nationale et le Sénat. Reste à sélectionner les nouveaux territoires qui s'inscriront dans ce projet...



C'est dans cette optique que se prépare le *TZCLD du Compiègnais* dans 4 communes : Margny-Lès-Compiègne, La Croix Saint Ouen, Saint-Sauveur et certains quartiers de Compiègne. Ce projet a de bonnes chances d'être retenu car le dossier et la préparation sur le terrain sont solides.

Ainsi, le 7 octobre dernier, 14 personnes ont participé au 2^{ème} café-rencontre qui s'est déroulé à Saint-Sauveur. Les échanges ont été nombreux et ils seront suivis d'autres démarches confirmant les pistes de travail qui s'amorcent. Une partie non occupée des ateliers municipaux serait alors utilisée pour mettre en œuvre les nouvelles activités ainsi créées, activités non concurrentielles avec celles des entreprises locales. Des travaux d'aménagement ont déjà commencé, menés par les demandeurs d'emploi inscrits au dispositif.

L'actualité de l'implantation locale de TZCLD est à suivre sur une page Facebook dédiée :

<https://www.facebook.com/tzclcdcompiegnois/>



La vie du village



14 juillet - Cérémonie publique



Du 3 au 7 octobre - La Fête foraine



19 et 20 septembre - Ouverture des portes de l'église pour les journées du patrimoine

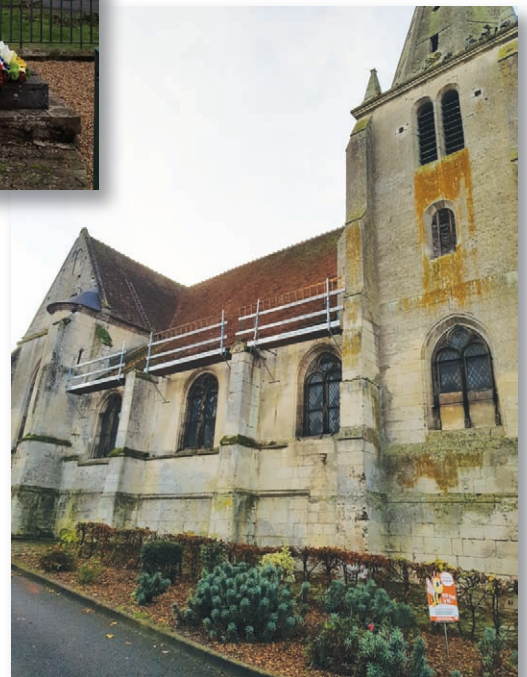


11 novembre
monument aux morts
après une cérémonie
en comité restreint



La boîte aux lettres du
Père Noël bien gardée

Décorations de Noël
devant l'église



Novembre
Démoussage du toit de
l'église et rempla-
cement des tuiles cas-
sées